

HISTOIRE DU LYCEE DE GOURNAY A CREIL

1. L'usine de matériel électrique

L'ensemble de bâtiments qui forment aujourd'hui « le centre d'affaires du Pont Y à Creil » est hérité de constructions successives datant de la fin du XIXe siècle à 1986, date à laquelle le lycée technique d'Etat, fermé pour raisons de sécurité, a été cédé par l'Etat à la société immobilière de lotissement industriel et artisanal (ILIAC), propriétaire et gestionnaire actuel des 2,12 ha du site.

Desservi par le chemin de fer, l'usine Daydé et Pillé (aujourd'hui site PUM rue des Usines) fait partie en 1858 des premières implantations industrielles dans le quartier du marais de Gournay. Spécialisés dans les constructions mécaniques et métalliques (ponts à structure métallique comme ceux de Bir-Hakeim, Mirabeau, Passerelle Debilly), les associés diversifient leurs activités en créant en 1898, dans la continuité de leurs ateliers, une usine de construction de machines et appareils électriques (électro-

aimants, interrupteurs, moteurs, coupleurs, perforatrices, turbo-alternateurs, lampes, interrupteurs, disjoncteurs, etc.).

La Compagnie Générale d'Electricité s'agrandit en 1913. Elle exploite alors les brevets allemands « Siemens-Schukert », ce qui lui vaut en 1914 de faire partie des immeubles placés sous séquestre.

Un plan d'ensemble de l'usine et la carte postale (page 3) montrent les bâtiments qui allaient être intégrés à la fin des années vingt dans le projet de l'école nationale professionnelle confié à l'architecte-urbaniste Donat-Alfred Agache.

Il s'agit de deux bâtiments principaux situés le long de la rue de Gournay qui abritaient l'un des locaux « magasins », d'expédition et des ateliers de « petite mécanique » et l'autre des bureaux. À l'arrière, à l'intérieur de la parcelle, des ateliers de type halle industrielle en structure métallique et briques constituent



L'usine de matériel électrique au début du XXe siècle

le lieu de la production du matériel lourd en rez-de-chaussée (grosse mécanique, montage, bobinage, salle d'essais, étuves) avec locaux en galerie au premier étage réservés à usinage de type décolletage, outillage et petit bobinage.

D'autres bâtiments jouxtent le corps principal des ateliers (salles des machines, des chaudières, ateliers de forge et de ferblanterie). Des parcs pour les matières premières (parc pour fers profilés, parc à fontes) ainsi que des embranchements ferrés qui, à partir de la voie de chemin de fer de la compagnie du Nord, distribuent les magasins et les ateliers de production.

Tous les bâtiments ont une structure métallique typique des construc-

tions industrielles de cette époque, faite de poutres, de poteaux et de fermes en métal et de murs en remplissage de brique.

2. Le recyclage de l'usine en école nationale professionnelle (ENP)

Entre la fin de la guerre 14-18 et 1930, date à laquelle les travaux de l'école commencent, les bâtiments de l'usine, qui ont été bombardés, ont vraisemblablement été laissés à l'abandon et ont subi des détériorations, évoquées dans la correspondance entre le sous-secrétariat d'Etat de l'enseignement technique et Jules Uhry, le député-maire de Creil de l'époque.

L'Etat acquiert en 1929 l'immeuble, date à laquelle Donat Alfred

Agache est officiellement désigné architecte du projet, sur proposition du maire de Creil.

Ce théoricien de l'urbanisme, influencé par la sociologie, est l'auteur d'une trentaine de grands plans d'urbanisme en France et à l'étranger.

Avec le plan directeur d'aménagement et d'extension de la région creilloise dressé en 1927, il conçoit des programmes à vocation sociale (logements, équipements) pour les communes de l'agglomération. Il réalisera à Creil la cité-jardin du Parc Rouher, l'ENP de garçons et une école ménagère qui deviendra l'école nationale professionnelle de filles, aujourd'hui Lycée Jules Uhry.

La création de l'école nationale professionnelle de Creil correspond à une transformation de l'école pratique et d'industrie locale, héritée de l'école primaire supérieure industrielle Somasco, qui doit son nom à son fondateur Charles Somasco, un ingénieur chef d'usine à Creil (1).

Cette création répondait également au besoin d'un établissement d'enseignement technique en région parisienne dans une région industrielle importante.

Le ministère de l'instruction publique passe alors une convention avec la ville de Creil « pour fixer le concours qu'elles s'engageront à apporter à la construction et à l'installation de ladite école.

Elles devront en tout cas, s'engager à fournir à cette école, pour dix ans au moins, un nombre de bourses fixé de gré à gré avec le ministre chargé de l'enseignement technique.

L'ENPG de Creil fait partie des 18 écoles nationales professionnelles créées dans les régions industrielles françaises au moment où l'enseignement technique se réorganise pendant l'entre-deux-guerres.

À la fin du XIXe siècle, deux types d'écoles sont instituées en France : des écoles manuelles d'apprentissage susceptibles d'être créées par les industriels ou les collectivités locales et placées sous la tutelle du ministère du commerce et des écoles primaires complémentaires et supérieures, délivrant des enseignements professionnels et placées sous la tutelle du ministère de l'instruction publique.

Des écoles manuelles d'apprentissage seront créées en 1886 et 1887 directement par l'instruction publique : ce sont les premières « écoles nationales professionnelles » (ENP). Il s'agit de celles de Vierzon, Armentières et Voiron.

En 1920, à la suite de la loi Astier (1919) la responsabilité de l'enseignement technique est transférée au ministère de l'instruction publique. Des cours professionnels obligatoires et gratuits, complémentaires à l'apprentissage en entreprise doivent être organisés par les collectivités et le patronat pour la masse des

jeunes ouvriers et employés tandis que l'enseignement technique d'Etat se hiérarchise en deux niveaux :

- Les écoles pratiques de commerce et d'industrie (créées en 1922) préparant en trois ans des diplômes professionnels spécifiques, les brevets d'enseignement industriel, commerciaux ou hôteliers ;

- Les écoles nationales professionnelles accessibles par concours aux élèves de 4^e dont le but est de « *former des praticiens aptes à devenir contremaîtres, chefs d'atelier, agents d'études et de contrôle, c'est-à-dire les techniciens constituant le cadre intermédiaire entre le personnel dirigeant et le personnel ouvrier. Les écoles préparent également au concours d'admission dans les écoles d'art et métiers et autres écoles techniques du même degré. L'enseignement, qui dure 4 ans, est à la fois théorique et pratique. L'enseignement pratique comprend, dans toutes les écoles, le travail du fer et du bois. Il est en outre, organisé dans certaines écoles des enseignements spéciaux* ». (2)

En 1928, la structure mise en place à la suite de la loi Astier visait clairement à la rationalisation de la formation ouvrière selon le modèle allemand : un enseignement technique autonome et réservé à la formation des élites ouvrières et un appareil législatif conçu pour inciter les employeurs à prendre en charge, avec l'aide de l'Etat, la masse des apprentissages, selon le principe de l'alternance.

Ce dernier mode de formation, en dehors de la métallurgie et des écoles professionnelles des grandes entreprises (école Peugeot, etc.) est demeuré très modeste comparativement à l'enseignement technique.

Les années trente correspondent à une période de développement en France de l'enseignement technique liée à l'essor des industries de construction mécanique et électrique, qui connaissaient d'importantes mutations technologiques et culturelles.

En 1939, les 25 écoles nationales professionnelles comptent 13 100 élèves. Parmi les 114 sections d'enseignement, 81 sont consacrées aux métiers de la mécanique, de la fonderie et de l'électricité.

A Creil, d'après le prospectus de la fin des années trente qui décrit l'école, qui « *reçoit des externes, des demi-pensionnaires et des internes* », les études comportent :

« 1° *Un enseignement général très développé (français, histoire, géographie, morale, instruction civique, langues étrangères, mathématiques, physique, chimie).*

2° *un enseignement professionnel, théorique et appliqué (géométrie descriptive, électricité et chimie industrielles, technologie, mécanique, économie industrielle et législation ouvrière, dessin industriel et d'ornement, travaux d'atelier, exercices de laboratoire,*

bureau d'études) (...) Les professions enseignées sont celles d'ajusteur mécanicien, tourneur sur métaux, forgeron, chaudronnier, serrurier, menuisier-ébéniste, modelleur mécanicien, mouleur-fondeur, électricien (...) Le placement est assuré par la Direction, le Conseil d'administration et le Conseil de perfectionnement, composés d'industriels,

ainsi que par la société des Anciens Elèves des Ecoles Nationales professionnelles.»

Cette description succincte de l'école donne quelques éléments explicatifs du programme architectural développé par Agache dans son projet, conçu pour accueillir 600 élèves environ, externes et internes compris.



Les ateliers de l'Ecole Nationale Professionnelle dans les années trente

Les voyages et les nombreuses activités de l'urbaniste à cette époque ne lui laissent pas beaucoup de temps pour s'occuper de la construction de l'école nationale professionnelle de Creil : en témoigne la correspondance du projet, retrouvée dans les archives, signée en grande majorité par l'architecte délégué Louis Boudet.

Le projet a consisté à réutiliser la plupart des bâtiments de l'usine, principalement les ateliers et les bâtiments situés le long de la rue de Gournay et à en construire des extensions avec le même type de construction métallique.

Agache installe les salles de classe destinées à l'enseignement théorique, ou pratique de bureau d'étude et de laboratoire dans un des bâtiments de la rue de Gournay (E, voir plan page 8) dont il construit une extension en rez-de-chaussée. Le bâtiment des bureaux (F) est transformé en réfectoire au rez-de-chaussée et en internat (2 dortoirs de 100 élèves) sur deux étages, le troisième sous combles étant réservé à des chambres pour les domestiques. Il agrandit ainsi le bâtiment F et construit les cuisines (G) et la lingerie (H) sur un niveau, créant ainsi un front bâti continu le long de la rue de Gournay et de la rampe d'accès au pont.

Le bâtiment dit « de l'internat » s'articule avec celui de l'enseignement par un escalier (escalier des externes), traité en tour au dernier étage.

Côté cour, une salle de conférence

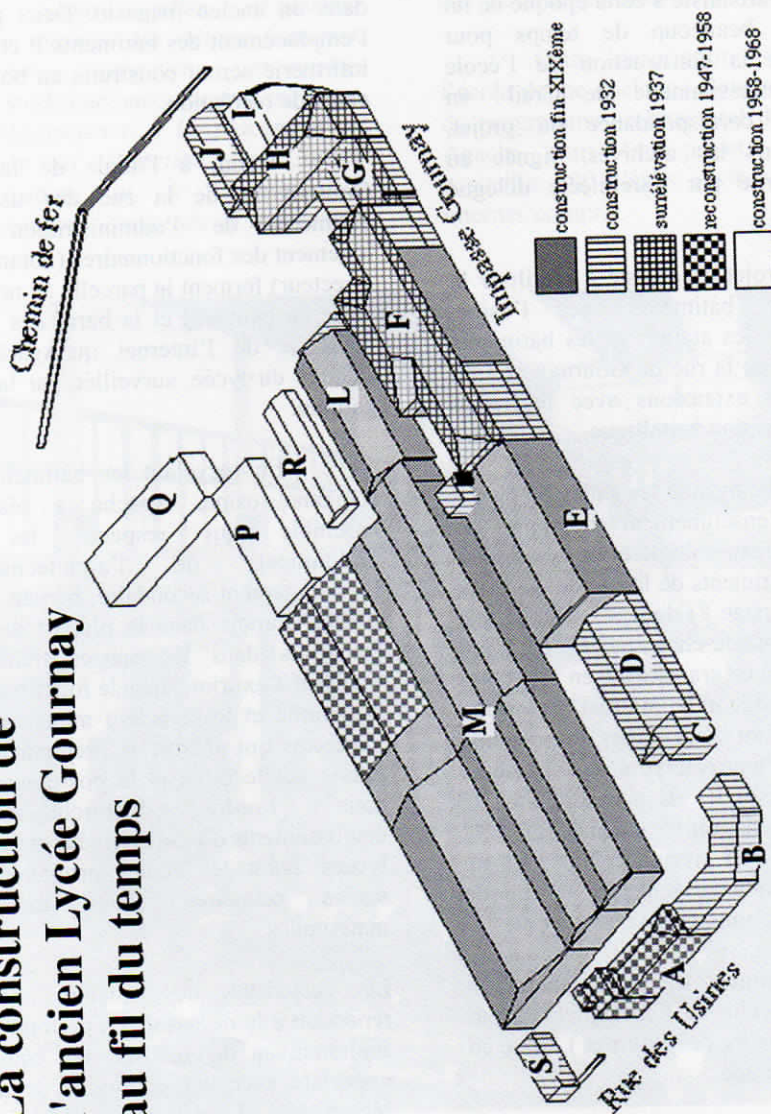
(L) mitoyenne des ateliers sera aménagée dans un ancien magasin. Deux préaux (à l'emplacement des bâtiments P et J) et une infirmerie seront construits en bordure des cours de récréation.

Enfin, à l'angle de la rue de Gournay et de la rue des usines, les bâtiments de l'administration et de logement des fonctionnaires (notamment du directeur) ferment la parcelle au nord. C'est entre ce bâtiment et la barre des salles de cours et de l'internat qu'Agache place l'entrée du lycée, surveillée par la loge du gardien.

En recyclant les bâtiments d'une ancienne usine, Agache a réalisé un ensemble qui respecte les codes traditionnels de l'architecture de l'enseignement secondaire, héritée du XIX^e siècle. Comme dans la plupart des lycées construits dans les années trente, cette tradition s'exprime dans le fonctionnalisme, la solidité et le caractère monumental des bâtiments qui affirme la prépondérance du public sur le privé et la position du lycée dans l'ordre hiérarchique des établissements d'enseignement qui place les lycées avant les écoles primaires et les écoles primaires avant les écoles maternelles.

Le recyclage des anciens bâtiments répondait à la nécessité, en période de crise économique, de réaliser un équipement important avec une économie de moyens. Même les chaudières de l'usine seront reconverties en chaufferie.

La construction de l'ancien Lycée Gournay au fil du temps



La localisation du lycée dans une zone industrielle le place directement dans le contexte professionnel mais dans un lieu éloigné de la ville proprement dite.

Les particularités du programme du projet architectural qui apparaissent dans les photos et les plans des bâtiments (dentiste, lingerie, musée des techniques, etc.) témoignent sans doute d'une conception autarcique d'un établissement à même d'instruire, loger, nourrir, blanchir et soigner les élèves sans le recours aux services de la ville.

3. 1932-2002 : Un ensemble hétéroclite peu transformé devenu une quasi « friche industrielle »

Entre le projet de Donat Alfred Agache et la physionomie actuelle des bâtiments quelques transformations ont été apportées. Les plus importantes ont été l'agrandissement du lycée par la surélévation des bâtiments F, G et H (construction d'un dortoir supplémentaire et de chambres pour les maîtres et le personnel en 1937 par l'architecte André Ventre) et la reconstruction de certaines parties très endommagées par les bombardements de la seconde guerre mondiale, notamment du bâtiment de l'internat, les ateliers et les logements de fonction rue des Usines.

Les parties détruites du lycée furent reconstruites à l'identique à partir de

1946, par André Aubert, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux, à l'exception du bâtiment de logements dont on enleva un étage, de l'infirmerie, et de l'atelier de forge, détruits par les bombardements et complètement reconstruits à la fin des années cinquante. Un gymnase (P) fut également réalisé ainsi qu'un nouvel atelier d'électricité (Q) dans les années soixante par le même architecte.

Le Lycée fut confronté, avec l'augmentation de ses effectifs, à un manque de place jusqu'à la construction à partir de 1978 d'un nouveau lycée d'enseignement général et technique, le lycée Marie Curie, à une centaine de mètres plus loin sur le territoire de Nogent. Des locaux préfabriqués, dont un exemplaire subsiste actuellement (bâtiment R) ont alors été construits dans la cour du lycée ancien.

Entre 1979 et 1986, l'enseignement technique se partagera entre l'ancien et le nouveau lycée où sont transférés les internats et les classes d'enseignement général en 1979 puis les ateliers, en 1985.

En 1986, l'ancien lycée ferme pour des raisons de sécurité, dues en grande partie à sa structure métallique et de nombreux signes de vétusté. Il est alors racheté et reconverti en hôtel d'entreprises par le propriétaire privé actuel.

L'histoire du lycée Gournay montre que le patrimoine architectural in-

dustriel offre des potentialités de reconversion pour des usages différents grâce à la générosité et à la plasticité des espaces et des volumes des bâtiments.

Lieux témoins de la mémoire ouvrière et industrielle, ils peuvent connaître une nouvelle vie : bureaux, services, logements, commerces, etc, moyennant des travaux de réhabilitation et d'adaptation, et offrir ainsi une alternative souvent moins coûteuse à la « fièvre démolisseuse » de notre époque.

Delphine Marielle

Notes :

1) Charles Somasco organise en 1887, à ses frais, dans son jardin, une école de travail manuel où les enfants fréquentant l'école après le certificat d'études, seraient admis gratuitement. Le succès et les bons résultats de l'école, devenue trop petite, conduisent l'administration de l'instruction publique et Ch Somasco à transformer l'école au début du XXe siècle en école primaire supérieure où les méthodes d'enseignement de leur fondateur, mêlant théorie et travaux pratiques, sont appliquées. Construite sur un terrain concédé par le fondateur, elle était destinée à accueillir 90 élèves. Elle en accueille 160 et fut agrandie. Au début des années 20, l'école, devenue, école pratique d'industrie, est saturée.

2) Rapport Lequin.